

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Napoléon-des-Victoires, 34.
Bordeaux, à l'Édition de PUBLIÉTE.

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Napoléon-des-Victoires, 34.
Bordeaux, à l'Édition de PUBLIÉTE.

CE QU'EST DEVIENT L'AUTORITÉ

Les élections qui viennent de se passer à Roubaix, dans le Nord, dans un centre industriel de l'Avoyron, ne sauraient nous laisser indifférents.

On connaît les faits, ils ont été racontés dans les dépêches des agences et des journaux et aussi dans celles d'un de nos correspondants en situation pour bien voir et bien juger.

Mais ce que nos lecteurs ignorent et ce qu'ils doivent savoir, c'est ce qui a précédé et accompagné l'explosion de haine et de colère des mineurs de Deczeville et le crime abominable qui s'en est suivi.

Lors des dernières élections, la lutte fut vive dans l'Avoyron comme partout.

La presse de gauche dénonça aux ouvriers de Deczeville que les chefs de l'exploitation étaient nécessairement leurs ennemis, puisqu'ils étaient hostiles, sinon à la forme républicaine elle-même, au moins au gouvernement actuel.

Les excitations les plus imprudentes et les plus coupables furent, pendant des mois, répandues dans tout le pays.

Des sociétés coopératives de consommation ayant été organisées, avec l'appui de l'administration des mines, les petits commerçants se crurent atteints dans leurs intérêts et devinrent à leur tour des mécontents.

On vint, à tous les degrés de l'échelle judiciaire et administrative, des hommes n'ayant d'un côté que le désir de rétablir l'ordre et de l'autre le désir de leur donner.

Après les élections, qui donnèrent en Avoyron la victoire aux conservateurs, un représentant du gouvernement, le sous-préfet de Villers-Cotterêts, M. de Villers-Cotterêts, fut nommé à Deczeville, chef de bureau, au milieu d'un tapage, le lendemain de sa nomination.

Nous avons eu vainement par ses lettres qui, ayant pu atteindre les hommes ouvriers du bassin houillier, leur ont fait savoir, dans leur esprit de dévouement, dans leur esprit de devoir, une partie du pain de leurs femmes et de leurs enfants.

Le discours au public.

Le sous-préfet de Villers-Cotterêts ne fut pas désigné et il devint clair, pour les mineurs de Deczeville, que leurs patrons, à l'initiative des prêtres, se faisaient leurs « ennemis ».

de se laver les mains, comme fit jadis Pilate, ce modèle des magistrats opportunistes de tous les temps. Les misérables qui sont autour de lui s'emparent de M. Watrin et le jettent par la fenêtre. Son corps rebondi sur le pavé et il est livré aux outrages les plus cruels et les plus infâmes.

Le procureur de la République, le sous-préfet et, assure-t-on, le capitaine de gendarmerie assistent à cette scène de cannibalisme et il ne paraît pas qu'ils aient rien tenté pour sauver M. Watrin.

Le procureur de la République et le sous-préfet ne nous étonnent guère ; ils sont sans doute de promotion récente et l'on sait où et comment on recrute aujourd'hui ces magistrats et ces fonctionnaires.

Le capitaine de gendarmerie nous surprend davantage, car il appartient à un corps où l'on a jusqu'ici gardé d'autres traditions.

Ce qui se dégage de l'ensemble de ces faits, l'enseignement qu'il convient d'en tirer, c'est que l'autorité, qui a sa grande part de responsabilité dans les excitations qui ont préparé l'émeute et le crime de Deczeville, n'a rien voulu faire pour les empêcher.

Complice avant en haine des conservateurs, elle a été complice pendant, par lâcheté.

On veut, à tous les degrés de l'échelle judiciaire et administrative, des hommes n'ayant d'un côté que le désir de rétablir l'ordre et de l'autre le désir de leur donner.

Après les élections, qui donnèrent en Avoyron la victoire aux conservateurs, un représentant du gouvernement, le sous-préfet de Villers-Cotterêts, M. de Villers-Cotterêts, fut nommé à Deczeville, chef de bureau, au milieu d'un tapage, le lendemain de sa nomination.

Nous avons eu vainement par ses lettres qui, ayant pu atteindre les hommes ouvriers du bassin houillier, leur ont fait savoir, dans leur esprit de dévouement, dans leur esprit de devoir, une partie du pain de leurs femmes et de leurs enfants.

Le discours au public.

Le sous-préfet de Villers-Cotterêts ne fut pas désigné et il devint clair, pour les mineurs de Deczeville, que leurs patrons, à l'initiative des prêtres, se faisaient leurs « ennemis ».

Le sous-préfet de Villers-Cotterêts ne fut pas désigné et il devint clair, pour les mineurs de Deczeville, que leurs patrons, à l'initiative des prêtres, se faisaient leurs « ennemis ».

me de 70 millions. Plusieurs coups de feu ont été tirés; une balle a brisé la jambe, mais le voyageur n'a été blessé.

Le congrès des cercles catholiques ouvriers à Marseille.

Marseille, 29 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu la deuxième réunion de l'assemblée régionale de l'Avoyron des cercles catholiques.

Saint-Petersbourg, 29 janvier. — La sentence de mort prononcée par le conseil de guerre de Varsovie contre les nommés Lulitzky, Bardovsky, Petraszky et Ozowski, membres de l'association révolutionnaire polonaise le *Polakowski*, a été exécutée.

La crise ministérielle en Angleterre.

Londres, 29 janvier. — Les journaux du soir annoncent que le cabinet de M. Gladstone, après la démission du cabinet Salisbury, n'est plus qu'un cabinet de papier.

Une instruction.

On télégraphie de Gorky, Dabekka, en date d'hier, que les tribunaux de Moscou se sont réunis pour juger le général de division de l'armée russe, M. Roke, accusé de l'assassinat du prince de Galles.

Les événements d'Orient.

Belgrade, 29 janvier. — Le prince lui et la haute partie de la régence qui doit élargir mes de réformes ont été convoqués pour le 31 janvier, ils seront entièrement équipés et auront des vivres pour cinq jours.

Une page d'histoire.

Les impatients demandent la suppression du budget des cultes, et les habiles ajoutent cette mesure parce qu'ils ont encore peur qu'elle ne soulève trop d'indignation.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Le budget des cultes.

Nouvelles Parlementaires

Paris, 29 janvier.

La délégation de gauche agricole qui a eu son matin de conférence avec le ministre des Travaux publics a rendu compte au groupe qui s'est réuni à 2 heures à cet effet.

Toutefois, il ne convient pas pour le moment, de discuter l'abrogation de l'article 139 de la loi sur les Compagnies d'Assurances.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

Le ministre a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La question des musées commerciaux en Angleterre.

Le dernier numéro de *The Commercial Traveller* consacré un long article à promouvoir la prompt installation de nouveaux et complets musées commerciaux dans le Royaume-Uni.

Après quelques considérations plaintives sur le malaise commercial de la patrie d'Alfred, il insiste sur l'utilité d'organiser des expositions commerciales, placées sous le patronage des chambres de commerce, avec un caractère scientifique et géographique.

Après quelques considérations plaintives sur le malaise commercial de la patrie d'Alfred, il insiste sur l'utilité d'organiser des expositions commerciales, placées sous le patronage des chambres de commerce, avec un caractère scientifique et géographique.

Après quelques considérations plaintives sur le malaise commercial de la patrie d'Alfred, il insiste sur l'utilité d'organiser des expositions commerciales, placées sous le patronage des chambres de commerce, avec un caractère scientifique et géographique.

L'AMNISTIE

Paris, 29 janvier.

M. de Freycinet et M. de Baudry, viennent de se rendre à la commission d'amnistie pour donner l'avis du gouvernement.

M. de Freycinet a répondu par une lettre au groupe, mais elle a été remise par le président de la commission des Travaux publics, M. de Lamoignon.

REVUE DE LA PRESSE

Voici les réflexions que les journalistes de Deczeville suggèrent aux principaux journaux de Paris :

La Gazette de Valenciennes, dans le but de rendre l'action de la justice plus indépendante et plus sûre, voudrait que les débats de l'affaire de Deczeville fussent portés devant une autre cour d'assises que celle de l'Avoyron.

Le journal de Valenciennes, dans le but de rendre l'action de la justice plus indépendante et plus sûre, voudrait que les débats de l'affaire de Deczeville fussent portés devant une autre cour d'assises que celle de l'Avoyron.

Le journal de Valenciennes, dans le but de rendre l'action de la justice plus indépendante et plus sûre, voudrait que les débats de l'affaire de Deczeville fussent portés devant une autre cour d'assises que celle de l'Avoyron.